

MARCHES PUBLICS

Marché passé selon une procédure adaptée

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

« Prestations »

N° 2017/ MAPA N°1

Objet de la consultation :

**« PRESTATIONS DE TRANSPORT AERIEN
dans le cadre d'un voyage scolaire »**

Remise des offres

DATE LIMITE DE RECEPTION : 15 septembre 2017

HEURE LIMITE DE RECEPTION : 12h00 (heure locale)

SECTION I – ACHETEUR PUBLIC

1°) PERSONNE PUBLIQUE

Lycée de Vincendo
10, route de la Marine
97480 SAINT JOSEPH

2°) ADRESSE OU DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PEUVENT-ETRE OBTENUES :

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les soumissionnaires devront faire parvenir au plus tard dix (10) jours avant la date limite de remise des offres une demande écrite à gestion.9741230u@ac-reunion.fr

3°) ADRESSE OU LE MARCHE EST PUBLIE :

Le soumissionnaire peut **télécharger** le présent règlement de consultation à l'adresse <http://lycee-vincendo.ac-reunion.fr/> rubrique « Gestion » / « Marchés Publics » et/ou sur la plateforme dématérialisée à l'adresse <http://mapa.aji-france.com/mapa/marche/>.

Il adressera **OBLIGATOIREMENT** un message électronique à l'attention de Nathalie BOURASSEAU (gestion.9741230u@ac-reunion.fr) confirmant sa participation à la consultation.

4°) ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE ENVOYEEES :

Les offres seront transmises sous pli cacheté, afin de garantir leur confidentialité et porteront l'adresse et les indications suivantes :

OFFRE POUR :

***LYCEE DE VINCENDO
10 Route de la Marine
97480 SAINT JOSEPH***

**MAPA n°1 « Transport aérien »
Prestations de transport aérien dans le cadre d'un voyage scolaire
NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS**

Les offres devront être remises contre récépissé au service de gestion du lycée **à partir du 11 septembre 2017** ou adressées par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception (recommandé,...).

Heures d'ouverture de l'établissement :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h40 à 11h20 – 13h00 à 17h00

Mercredi : 8h15 à 12h

Les dossiers qui seront remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus, ils seront renvoyés à leurs auteurs.

5°) TYPE D'ACHETEUR PUBLIC:

Etablissement Public Local d'Enseignement

SECTION II– OBJET DU MARCHE

1°) TYPE DE MARCHE : PRESTATIONS

Le présent marché a pour objet l'achat de billet d'avion dans le cadre d'un voyage scolaire.

2°) OBJET DU MARCHE

Achat billet d'avion aller-retour en classe économique « Saint Denis de la Réunion – Paris » dans le cadre d'un voyage scolaire à destination de Londres via Paris
Le voyage sera intitulé LONDRES 2018

3°) DESCRIPTION DE L'OFFRE

Destination : Saint Denis de la Réunion – Paris.

Période :

Départ souhaité de Saint Denis de la Réunion le 2 mai 2018

Retour souhaité à Saint Denis de la Réunion le 12 mai 2018

Effectif :

- Accompagnateurs : 3

- Elèves : 35

4°) PRESENTATION DE L'OFFRE

Etablir un devis / contrat en euros spécifiant le prix global HT et TTC et le prix unitaire par participant ainsi que les éventuelles réductions et les frais de dossier ou de service.

Le nombre de participants (élèves) étant prévisionnel (à plus ou moins 5) indiquer les conditions en cas de diminution ou d'augmentation des effectifs.

Préciser les conditions diverses : assurance, acompte, dossier, émission des billets, conditions et modes de paiement, modification, annulation, remboursement...

Compte tenu des évènements récents et du climat international, une assurance annulation « Attentats » et « Interdiction de voyager » pourra être proposée et sera prise en compte dans les critères de choix.

SECTION III- PROCEDURE

1°) TYPE DE PROCEDURE

Marché public < à 90000€ HT passé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

2°) EXAMENS DES OFFRES

Toute offre incomplète pourra être rejetée.

2-1°) Critères de choix des offres

Le jugement sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 et suivants du code des marchés public, offre économiquement la plus avantageuse étant retenue, appréciée en fonction des critères pondérés ci-après :

1^e – Tarif (80 points) : N1

Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :

Offre de prix la plus basse / prix de l'offre considérée x 80 = nombre de points

2^e – Assurance annulation Attentat et Interdiction de voyager (20 points) : N2

10 points pour assurance « attentat »

10 points pour assurance « interdiction de voyager »

0 point si aucune de ces deux assurances proposées

2-2°) Classement des offres :

Le classement des offres s'effectue de la note finale la plus élevée à celle la plus basse, en additionnant, pour chaque offre, les notes obtenues pour chaque critère. Le classement se fera en fonction du résultat ci-après :

N (note finale) = $N1 + N2$

Le lycée se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

3°) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

3-1°) DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES: 15 septembre 2017

3-2°) HEURE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 12h00 (heure locale)

3-3°) DELAJ DE VALIDITE DES OFFRES :

Le candidat est tenu de maintenir son offre jusqu'à la date du séjour.

4°) MODALITES DE REMISE DES OFFRES

Les soumissionnaires doivent transmettre leur devis et le présent règlement de consultation paraphé sous pli cacheté. Ce pli porte l'adresse prévue pour la remise des offres ainsi que l'indication du marché auquel il se rapporte et la mention : «NE PAS OUVRIR»

5°) MODALITES DE NOTIFICATION

Les soumissionnaires seront avertis par écrit de l'acceptation ou non de leur offre avant le 30 septembre 2017. Le marché sera conclu, avec le soumissionnaire retenu, par un acte d'engagement.

6°) FINANCEMENT

Les acomptes sont autorisés.

Le règlement du solde se fera à l'émission des billets d'avion.